



**Travaux majeurs au centre-ville :
Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire sur
les rues Labelle, Saint-Georges, Bisson et du Cap**

(Mont-Tremblant, le 4 mai 2018) – À partir du 14 mai, des travaux majeurs auront lieu au centre-ville, soit la mise en place d'un réseau d'égout sanitaire sur les rues Labelle (entre les rues de Saint-Jovite et du Cap), Bisson, Saint-Georges et du Cap.

Ces travaux impliqueront, notamment, l'ajout d'une conduite d'égout sanitaire, la conversion du réseau d'égout unitaire existant en réseau d'égout pluvial, la réfection complète du pavage sur ces rues et le remplacement des trottoirs sur la rue Labelle (entre les rues de Saint-Jovite et du Cap).

Voici un aperçu du déroulement et de la logistique des travaux projetés :

Dans la nuit du 13 au 14 mai, de 19 h à 7 h, il y aura une fermeture complète d'un tronçon de la rue de Saint-Jovite, entre les rues Bisson et Labelle inclusivement. Cette fermeture est nécessaire afin de permettre les raccordements requis des nouveaux réseaux d'égouts sanitaires.

Rue Labelle (Route 327)

Les travaux débuteront sur cette rue le 14 mai, à partir de la rue de Saint-Jovite jusqu'à la rue de l'École. Ce tronçon de la rue Labelle sera fermé en semaine pendant la période des travaux. Le personnel du campus primaire sera invité à stationner leur véhicule sur les rues Saint-Georges ou Bisson. Les travaux sur la rue Labelle devraient être d'une durée d'au maximum cinq semaines pour être complétée au plus tard le 15 juin.

Deux voies seront ouvertes à la circulation les fins de semaine, soit du vendredi 19 h au lundi 6 h 45, à l'exception de la fin de semaine du 26 et 27 mai où la rue Labelle demeurera fermée à la circulation. Afin de faciliter l'accès à la rue Labelle en direction nord, le virage à gauche sur la rue Charbonneau, à partir de la rue de Saint-Jovite, sera permis pendant la période des travaux. Des mesures ont été prises pour sécuriser les débarcadères et embarcadères des élèves du Campus primaire, notamment avec la présence de cadets policiers, de policiers et de brigadiers. Merci d'être vigilants dans ce secteur.

Plusieurs raisons ont poussé la Ville de Mont-Tremblant à débiter ces travaux au printemps sur la rue Labelle (Route 327), dont le tourisme qui est l'un des principaux moteurs économiques à Mont-Tremblant. Ce qui engendre une augmentation considérable de la circulation, de l'ordre de 300 %, en période estivale sur cet axe routier important du territoire. De plus, il est essentiel d'avoir terminé ces travaux avant



le 24 juin 2018, date qui correspond au début des grands événements de notre destination.

Rues Bisson, Saint-Georges et du Cap

Une fois les travaux sur la rue Labelle complétés, soit vers le 15 juin au plus tard, ces rues seront fermées à la circulation, à l'exception de la circulation locale afin d'accéder aux propriétés riveraines. Les camions pour le ramassage des matières résiduelles auront également accès à l'ensemble de ces rues. Afin de se rendre facilement aux propriétés et commerces, le sens unique de la rue du Cap sera suspendu pour la période des travaux, ce qui permettra un accès à partir de la rue Labelle. Les travaux sur les rues Bisson, Saint-Georges et du Cap devraient être d'une durée de six semaines.

Une signalisation sera mise en place pendant les travaux de construction indiquant, entre autres, les détours et les nouveaux sens de circulation qui seront en vigueur temporairement.

Changement dans l'itinéraire du transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT)

Du 13 mai au 15 juin, des modifications temporaires seront apportées au circuit des autobus du TCMT et pourraient occasionner des retards non volontaires dans les horaires. Des affiches ont été apposées dans les abribus et les autobus du TCMT afin d'aviser les usagers. Les modifications sont également publiées sur le site Internet de la Ville de Mont-Tremblant, sous Citoyens / Transport / TCMT.

Invitation : Soirée publique d'information

Tous sont invités à une soirée publique d'information qui aura lieu le jeudi 10 mai, à 19 h, à la salle du conseil à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Le directeur du Service des travaux publics, monsieur Robert Davis, donnera les informations relativement à la mise en place du réseau d'égout sanitaire au centre-ville ainsi qu'à la réfection de pavage sur le chemin du Village et à la mise à niveau et au remplacement des ponceaux du ruisseau Clair.

La Ville de Mont-Tremblant remercie à l'avance les citoyens et citoyennes, commerçants et commerçantes, les chauffeurs d'autobus ainsi que les parents des élèves et le personnel du campus primaire pour leur compréhension et leur collaboration durant les travaux.